



YOGANATUR'06

7 Square du val d'or 06220 Vallauris

Demande d'adhésion Demande de réinscription 2023-2024

À compléter, à envoyer ou à remettre accompagné obligatoirement :

- du ou des certificat(s) médicaux ou attestations (cf verso) et du paiement par chèque à l'ordre Yoganatur06

Je soussigné : A REMPLIR EN LETTRES CAPITALES

Nom : Prénom :

Sexe : Masculin..... Féminin..... Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Domicile : Portable :

Nationalité :

Adresse e-mail:@.....

Personnes rattachées (conjoint, partenaire Pacsé, enfants.... S'il y a lieu) :

Nom Prénom Date de naissance Sexe

..... M F

..... M F

..... M F

Personne à joindre en cas d'urgence :

Prénom et Nom Tél :

Coût de l'adhésion comprenant la cotisation au club et la licence (cocher le type de licence choisi)

IRA : 44 € **FRA** : 87 € **IMP**N : 56 € **FMP**N : 101 €

Option **Pass découverte** : 10 €

IRA Individuelle (RC + AC) - **FRA** Familiale (RC + AC)

IMPN Individuelle Multiloisirs (RC + AC) - **FMP**N Familiale Multiloisirs (RC + AC)

Détail des garanties proposées disponible sur le site : www.ffrandonnee.fr/adherer/la-licence-federale/decouvrez-la-licence-federale

Cotisation club (ne concerne que les licenciés auprès d'un autre club) :

Individuel : 10,00 € famille : 20 € Dans ce cas fournir obligatoirement une copie de la licence (individuel) ou des licences (famille).

Demande à adhérer à l'association Yoganatur'06

J'accepte les obligations mentionnées au dos de la présente, dont je certifie avoir pris connaissance.

A, le :

ATTENTION SIGNER OBLIGATOIREMENT L'ATTESTATION AU DOS Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

OBLIGATOIRE : joignez un certificat médical par adhérent OU remplissez et signez l'attestation médicale en page 2

OBLIGATIONS LIÉES A L'ADHÉSION

- J'ai noté que la loi N° 84-610 du 16 juillet 1984 fait obligation aux Associations d'une Fédération Sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents.
- Je reconnais qu'outre cette garantie qui me sera acquise, il m'a été proposé, au choix, plusieurs formules d'assurance pour couvrir mes propres accidents corporels et éventuellement ceux des personnes rattachées.
- Je m'engage à être convenablement équipé, ainsi que les autres personnes éventuellement rattachées, comme il est stipulé dans le règlement intérieur du club.
- Je m'engage à prendre connaissance du règlement intérieur du club et à le respecter. Ce règlement intérieur est disponible auprès du secrétariat de l'association. Il pourra m'être fourni lors de l'inscription, à ma demande.

Les informations recueillies sont nécessaires à la prise en compte de mon adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée et du RGPD, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification des informations qui me concernent. Si je souhaite exercer ce droit, je peux le faire en m'adressant au secrétariat du club.

Par ailleurs, le club se réserve de publier dans sa communication publique, les photos prises à l'occasion des sorties ou manifestations qu'il organise.

En application du droit à l'image, je ne souhaite pas, moi-même et les personnes rattachées, figurer sur ces photos publiées par le club. Cocher

CERTIFICAT MEDICAL (application de la loi du n°2016-41 du 26 janvier 2016)

Je prends note qu'un certificat médical de moins d'un an est obligatoire dans les cas suivants :

- **A la première adhésion,**
- **pour les réadhésions si :**
- **j'ai donné au moins une réponse positive aux points du questionnaire de santé (p 3/4)**
- **mon certificat médical précédent date de plus de 3 ans.**

Ce certificat doit stipuler selon la ou les disciplines retenues, l'absence de contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre en montagne et/ou à la marche nordique et/ou à la randonnée-santé (FFRP).

Ce certificat est valable pour 3 ans à compter de sa date d'émission sous réserve de signature des attestations ci-dessous par chacune des personnes figurant au recto (adhérent et rattachées), la signature doit être celle de chacune de ces personnes en regard de son nom pour les personnes majeures, pour les mineurs la signature du responsable parental (avec nom et prénom du signataire).

A défaut d'attestation, un certificat médical de moins d'un an est exigé pour chaque personne.

ATTESTATION DE REPONSE NEGATIVE à la totalité des questions du questionnaire de santé (voir 3/4) pour chacune des personnes ci-dessous

Qualité	Prénom	Nom	Signature
<i>Adhérent</i>			
<i>Personne Rattachée 1</i>			
<i>Pour les mineurs Responsable parental*</i>			
<i>Personne Rattachée 2</i>			
<i>Pour les mineurs Responsable parental*</i>			
<i>Personne Rattachée 3</i>			
<i>Pour les mineurs Responsable parental*</i>			
<i>Personne Rattachée 4</i>			
<i>Pour les mineurs Responsable parental*</i>			

* Nom prénom et signature du responsable parental pour les enfants mineurs

QUESTIONNAIRE DE SANTE

ATTENTION : en cas de réponse positive à une seule de ces questions un certificat médical récent de moins d'un an est exigé.

Durant les 12 derniers mois :

1. Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicquée ?
2. Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?
3. Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?
4. Avez-vous eu une perte de connaissance ?
5. Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?
6. Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?

A ce jour :

7. Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite...) survenu durant les 12 derniers mois ?
8. Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?
9. Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?

Nota : les réponses formulées engagent la seule responsabilité de l'adhérent et de chaque personne rattachée (pour les mineurs, leur responsable parental)

Si vous répondez NON à chacune de ces 9 questions remplissez et signez au dos du formulaire d'inscription l'attestation correspondante qui engage votre responsabilité et celle de chacun des signataires pour les personnes rattachées.

Sinon fournissez obligatoirement avec votre feuille d'inscription le ou les certificat (s) médical (s) correspondant.

AUTRES INFORMATIONS

Licence et assurance

La validité de la licence/assurance court du 1er septembre au 31 août, bien que vous soyez couverts par l'assurance jusqu'au 31 décembre (FFR).

N'oubliez pas de renouveler votre licence à partir du mois de septembre sans attendre la fin de l'année, pour éviter de ne plus être assuré si, pour une raison quelconque, le courrier prenait du retard.

Pour les renouvellements de licence, la date limite fixée par le club est le jour de l'Assemblée Générale se tenant, le plus souvent, dans le courant du mois d'octobre.

Récupération des licences :

- Dématérialisée et transmise par email
- Soit par envoi au domicile pour les adhérents sans e-mail

Dans ce cas, veuillez joindre une enveloppe timbrée format A5 correctement affranchie lors de votre demande d'adhésion.

Accueil des nouveaux adhérents : il est assuré par Daniel COQUIN Tél 06 09 90 41 66

Email : yoganatur06@gmail.com

Inscriptions sur la liste de diffusion du club : transmettez par email vos noms et prénoms et numéro de téléphone portable à yoganatur06@gmail.com

• **Les licences FFRP** (Fédération Française de Randonnée) :

La licence de base IRA (individuelle), FRA (famille) ou FRAMP (famille monoparentale) couvre : la pratique de la randonnée sur et hors sentier, la raquette à neige en toutes zones, le ski de fond sur et hors-piste, la marche nordique et autres marches rapides et de nombreuses activités de plein air.

La licence IMPN ou FMPN permet en plus la randonnée alpine et de montagne avec parcours sur glaciers, passages avec petite escalade et, plus généralement dès que l'itinéraire exige en toute circonstance une technique et/ou un matériel spécifique à la haute montagne sans toutefois dépasser la cotation PD (peu difficile), la via ferrata et les sports de glisse (ski et surf alpin, de randonnée, de montagne, canoé-kayak, canyonisme, rando équestre, cyclotourisme et VTT (hors descente et BMX) ...

Dans notre club, ces licences FFRP permettent de randonner avec les groupes Pâquerette, Primevère (IRA, FRA) et Gentiane (IMPN ou FMPN requis)

Pour les assureurs, **TOUT LE GROUPE DOIT POSSEDER LA MEME LICENCE QUE L'ACCOMPAGNANT.**

Soyez vigilant, vous pourriez vous voir refuser un départ au dernier moment faute d'avoir la "bonne" licence.

Par ailleurs dans l'intérêt général et la sécurité de tous, le responsable de la sortie pourra être amené à refuser quiconque, dont les capacités ne correspondraient pas au niveau de la sortie ou qui ne serait pas correctement équipé.